LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT (CCC) UN TROMPE-L'ŒIL ?

Issue de la crise des Gilets jaunes, la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC) a été créée pour répondre à un besoin pressant de demande de démocratie participative exprimé parfois violemment par le peuple d'en bas, fin 2019.

La participation à ce collectif devait être basée sur le volontariat. En réalité, c'est un institut de sondage qui a contacté 200.000 personnes par téléphone pour n'en garder qu'un tiers (acceptant de passer 7 week-end à Paris). Mais il n'en fallait que…150.

Au risque de tomber sur « n'importe qui » il a été procédé à la détermination d'un panel répondant à plusieurs critères. Le tirage au sort n'en était donc pas un ; les heureux élus, contrairement à ce qui a été rapporté dans tous les médias (Fake news ?) ont été sélectionnés.

C'est le journaliste Nicolas Poincaré qui nous l'apprend le 23 juin dernier dans sa rubrique matinale, presque quotidienne, sur RMC (voir le lecteur audio plus bas).

Je vous l'avoue, j'avais quelque doutes quant à la réalité de ce véritable tirage au sort lorsque j'ai entendu à la radio, il y a quelques jours, un architecte s'exprimer sur les conclusions du Collectif. Les architectes dans le pays ne sont pas légion et ce brave homme avait peu de chances de se trouver dans les 150, d'où mes interrogations.

Les 150 anonymes ont donc été triés sur le volet donnant à la Convention

le lustre d’une démocratie participative qui en réalité n’en n’est pas.

Puisqu’on ne nous dit pas tout, on peut légitimement se demander si les conclusions du Collectif, elles aussi, n’ont pas été orientées.

Par curiosité je me suis rendu sur le site de la CCC. Les propositions y figurent depuis le 25 juin 2020 et sont nombreuses d’où l’étonnement et le sourire de la ministre Élisabeth Borne lorsque le rapport lui fut remis. Un rapport qui contient 460 pages que le Président Macron aura certainement beaucoup de mal à digérer.

Qu’en ressortira-t-il ? Il est un peu tôt pour le dire tant le rapport est un véritable vivier à idées. Dans l’immédiat les médias ont retenu le passage de la vitesse sur autoroute de 130 à 110 klm/h qui fait déjà débat (mais n’est-ce pas le but recherché ?), la rénovation des immeubles et le crime « Ecocide ».

On est bien loin de l’augmentation du coût de la vie à l’origine de la colère des Gilets jaunes. Se préoccuper de l’environnement est une excellente chose. Que les français (1% de la population mondiale) se jettent à corps perdu dans la lutte contre le réchauffement climatique me parait présomptueux et indigne vis à vis de ceux de nos compatriotes dont le climat est le cadet de leurs soucis.

https://jean-de-pont-scorff.fr/wp-content/uploads/2020/06/Expliquez-nous-La-convention-citoyenne-na-pas-été-tirée-au-sort-230620.mp3

Photo : extraite de la photo officielle du site